

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt et un, le 8 juin 2021, le Conseil Municipal de la commune de ROSIERS D'EGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 01 juin 2021

Secrétaire de séance : Jean BOINET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20210608-DEL_2021_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2021

Affichage : 09/06/2021

PRESENTS : Mesdames, Jeanne-Marie AMOREIRA, Marie-Claude AVELINO, Sandrine LETOQUIN, Stéphanie MAGNE, Brigitte LAURENSOU, Fabienne AGNOUX, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET, Francis GUILLOT, Laurent GOURDOUX.

ABSENTS EXCUSES : Madame Audrey PAREL

PROCURATION(S) : Audrey PAREL donne procuration à Jeanne Marie AMOREIRA.

Délibération n° 2021-28

Portant sur la signature d'une convention avec l'Association Protection Animale Égletonnaise pour la prise en charge des animaux errants

Monsieur Le Maire rappelle au conseil Municipal qu'il est nécessaire de passer convention avec une association pour la prise en charge des animaux errants ou abandonnés, permettant ainsi à la commune de satisfaire aux obligations des articles L211-24 et suivants du Code rural.

Après la présentation de son association faite par Monsieur FAVREAU président de « l'Association Protection Animale Égletonnaise » monsieur le maire propose d'adhérer à cette association pour un an renouvelable à la date anniversaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la signature d'une convention avec l'Association Protection Animale Égletonnaise (APAE), pour un an à partir de la date de signature
- **ACCEPTÉ** de verser une cotisation à l'APAE pour un montant de 0.82€ par habitant et par an révisable annuellement.
- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer la convention et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Membres : 15

Présents : 14

Représenté(s) : 1

Nombre de votants : 15

Exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

